

Extrait de Procès-Verbal

Assemblée Générale Ordinaire du 22 mars 2016

RAPPORT MORAL

Renaud LAURETTE, en tant que président, a présenté le rapport moral : Les actions 2015 se sont structurées autour des thèmes suivants

Affirmer notre rôle :

L'association agit depuis plus de vingt ans en faveur du cadre de vie et de l'environnement. Elle renforce son rayonnement par l'obtention pour 5 ans à compter du 3 juillet 2015, de l'agrément départemental au titre de la protection de l'environnement. Cet agrément enregistré à la préfecture lui permet d'être consulté par les organismes officiels.

Faire vivre la charte pour l'aménagement de Balma :

Réaliser un inventaire participatif de la biodiversité

Considérer les territoires agro-naturels comme un patrimoine dont nous devons faire le meilleur usage possible au regard des fonctions qu'ils peuvent remplir (réservoir de biodiversité, terre agricole ou maraîchère, espace de respiration ou de loisirs, paysage remarquable, voie de communication, espace à construire), fait partie des objectifs de l'association. Le projet biodiv.balma permet de les identifier

Le projet Biodiv.Balma (permanence mensuelle ouverte au public) recense actuellement environ 3000 observations réparties en 700 espèces identifiées (flore et faune). Sept campagnes de photographie avec l'appareil infra-rouge automatique, acquis fin 2014 ont été menées et ont permis de repérer de nouveaux animaux comme blaireaux, sangliers, renards, fouines...

Il a réalisé les actions spécifiques suivantes : en liaison avec le collège (exposition, jardinage, sorties, etc.), avec la Mairie (sensibilisation de certains propriétaires, pose de panneaux) et avec d'autres organismes (exposition dans le cadre du le don du sang, nuit de la chouette avec la LPO, exposition et visite avec la DGA, échanges avec les jardins familiaux).

La convention tripartite discutée depuis fin 2014 entre Nature Midi-Pyrénées, APCVEB et Mairie de Balma permettant un inventaire participatif en amont des projets d'aménagement n'est toujours pas finalisée suite aux modifications apportées par de la Mairie sans accord des parties. Une nouvelle version intégrant les propositions des deux associations pour la rendre acceptable devrait être proposée par la Mairie.

Préserver la vallée de l'Hers,

Promouvoir les activités agricoles et maraîchères de proximité

Nous avons participé à l'enquête publique sur la révision du Plan Local d'Urbanisme, étudié et commenté le projet de la Mairie de Balma « plan guide d'aménagement de Balma » réalisé par l'AUAT dont les propositions participeront à l'élaboration du PLUi-H et à la prochaine révision du SCoT.

Les démarches de l'APCVEB, de Terre de Liens, des Jardins familiaux de Toulouse, et de quelques autres associations, complétées par le point de vue du CODEV ont fait naître un collectif citoyen « Collectif Terres Fertiles » ayant comme objectif la mise en valeur des territoires agro-naturels des 19 communes de Toulouse Métropole faisant parties du bassin versant de l'Hers.

Réduire les ambitions d'aménagement route de Castres

La ZAD de Lasbordes, périmètre qui a été « gelé » depuis 12 ans, perd son statut en juin 2016. Nous nous attendons à une pression immobilière très forte (en bordure d'un bus en site propre route de Quint, principale zone à urbaniser pour le SCoT, présence prochaine de la clinique Capiro, réalisation de la jonction Est). Le Maire de Balma, alerté en octobre 2014 par notre association a lancé une étude d'aménagement autour de la voie du bus en site propre permettant ainsi de retarder des aménagements non maîtrisés dans cette zone.

Promouvoir l'information et la concertation des balmanais :

Sur ce point, nos discussions avec la Mairie n'ont pas permis de faire avancer la fréquence et la mise en ligne des comptes-rendus des conseils municipaux, les réunions publiques et leur publicité en relation avec les actions de la compétence de la métropole (urbanisme, transports, ...), le fonctionnement du Conseil Economique Social et Environnemental Local (CESEL).

Les avions de Lasbordes :

Faire vivre la charte de l'aérodrome

Signée en 2004, la charte pour l'environnement de l'aérodrome de Toulouse Lasbordes prévoit un comité de suivi composé de 7 membres dont l'APCVEB et le Maire de Balma. Mais le suppléant du Maire n'étant pas balmanais, nous y voyons un manque de représentativité de la commune. Il n'y a eu qu'une réunion du comité en 2015 et aucune production du relevé des mouvements (toujours pas encore reçu les statistiques de 2014).

Mesurer les nuisances réelles

Suite à la réforme de la DGAC, les compétences sur les nuisances sont maintenant aux mains de Toulouse-métropole (la sécurité des vols reste de la compétence de la DSAC –ex DGAC). Le manque de réunion du comité nous empêche de faire remonter nos remarques comme celle qui concerne les dernières stations de mesure de bruit mise en place à Vidailhan (suite à notre demande) et à Catala à St Orens inadaptées pour les petits avions.

Une présence sur internet :

Création en 2015 des pages sur les réseaux sociaux Google+ pour Biodiv.balma et Facebook pour l'APCVEB.